

Image not found or type unknown



Honoraire complementaire avocat

Par **Wexe**, le **18/09/2014** à **16:43**

Bonjour,

mon avocat me demande des honoraires complementaire de 613 euros dans une affaire ou j'ai fait jouer ma protection juridique qui me couvre a hauteur de 650 euros dans une procedure au tribinal d'instance.

Lors de notre premiere entrevue l'avocat m'a inoformé que le montant de la protection juridique suffirais et n'a pas fait de convention d'honoraire. or maintenant il me demande 613 euros en a t il le droit? suis je oblige de payer?

Merci